

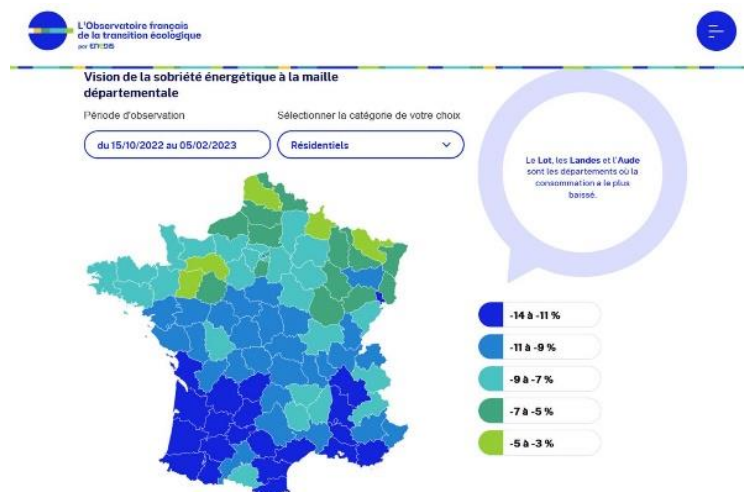
La baisse de consommation électrique se poursuit : Enedis donne désormais la vision départementale

Les appels à la sobriété se sont multipliés cet hiver 2022/2023 et les Français ont réagi : les baisses de consommation électrique sont visibles, à la maille Enedis, sur l'ensemble des secteurs résidentiel, petits professionnels et entreprises. Depuis le 20 février 2023, Enedis donne une vision départementale de la baisse de consommation du secteur résidentiel.

Depuis le 20 février 2023, Enedis publie sur [l'Observatoire français de la Transition Ecologique](#) les évolutions de la consommation d'électricité du secteur résidentiel à la maille départementale.

On note ainsi, pour le secteur résidentiel, une baisse de consommation de 4% à 14% selon les départements depuis le 15 octobre 2022. Le Sud-Ouest et le pourtour méditerranéen affichent les baisses les plus importantes. Parmi les hypothèses envisagées, on peut penser que les efforts sur le chauffage électrique ont pesé sur cette baisse car ces mêmes zones concentrent le plus fort taux de chauffage électrique.

Ces données de consommation électrique pour le secteur résidentiel sont publiées chaque semaine sur l'Observatoire français de la Transition Ecologique, sur le périmètre opéré par Enedis. Cette carte présente l'effort de sobriété par département. Il est calculé en faisant la différence entre la consommation électrique mesurée cet hiver et la consommation électrique des années précédentes, en gommant les écarts de température et périodes de confinement de 2020.



Ce document est certifié. Pour en vérifier l'authenticité, rendez-vous sur <https://www.enedis.fr/media>

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 38 000 personnes. Au service de 37 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente